

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 43
Hebdos régionaux de la Côte-Nord

Le BAPE tiendra une séance publique d'information

Programme décennal de dragage aux installations portuaires de Port-Cartier par ArcelorMittal

Québec, le 13 août 2020 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [Programme décennal de dragage aux installations portuaires de Port-Cartier par ArcelorMittal](#). Considérant les mesures de distanciation sociale en vigueur, la séance publique d'information se tiendra uniquement par des modes numériques. Les citoyens sont donc invités à participer à la rencontre par Internet afin d'obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation du public ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance sera diffusée en direct dans le site Web du BAPE et sur sa page Facebook.

DATE	:	Le mercredi 2 septembre 2020
HEURE	:	19 h 30
EN LIGNE	:	www.bape.gouv.qc.ca www.facebook.com/BAPEQuebec

À la suite des présentations du BAPE et de l'initiateur du projet, toute personne intéressée pourra poser ses questions en direct. Il sera possible de le faire en les soumettant à l'adresse courriel du mandat, en les formulant directement sur la plateforme Facebook, ou encore par téléphone. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 12 septembre 2020, les citoyens peuvent communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 12 septembre 2020 pour faire une demande de consultation publique ou de médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Pour savoir comment formuler cette demande, les citoyens sont invités à consulter le [site Web du BAPE](#).

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux. Dans le but de vous offrir le meilleur service possible, nous demeurons également à l'affût des meilleures pratiques à mettre en place.

Où consulter la documentation sur le projet ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par l'initiateur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. Ces documents peuvent être consultés à la Bibliothèque municipale Le Manuscrit, située dans le Complexe récréatif et culturel, 21, rue des Cèdres à Port-Cartier.

L'ensemble du dossier est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
dragage-port-cartier@bape.gouv.qc.ca



LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE!



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser